

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030

FAIRE DU QUÉBEC, À L'HORIZON 2030, UN CHEF DE FILE NORD-AMÉRICAIN DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET BÂTR UNE ÉCONOMIE NOUVELLE, FORTE ET À FAIBLE EMPREINTE CARBONE

CIBLES (2030) :

- Améliorer de 15 % l'efficacité avec laquelle l'énergie est utilisée
- Réduire de 40 % la quantité de produits pétroliers consommés
- Éliminer l'utilisation du charbon thermique
- Augmenter de 25 % la production totale d'énergies renouvelables
- Augmenter de 50 % la production de bioénergie

Thème	Objectif	Action	Indicateur	Cible (échéance)	Porteur (Collaborateur)
Orientation 1 : Assurer une gouvernance intégrée de la transition énergétique					
	Améliorer la cohérence, la complémentarité et l'efficience de toutes les interventions gouvernementales ainsi que de celles des distributeurs d'énergie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer Transition énergétique Québec (TEQ) 2. Établir les domaines prioritaires en innovation énergétique 3. Établir les orientations et les objectifs généraux que doit poursuivre TEQ et déterminer les cibles à atteindre au terme du premier Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques 4. Former un conseil consultatif des communautés autochtones 	<p>Création de TEQ</p> <p>Dépot auprès du ministre d'une liste de priorités en innovation énergétique</p> <p>Adoption des orientations du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques</p> <p>Taux de participation des membres représentants les communautés autochtones</p>	<p>1^{er} avril 2017 (réalisée)</p> <p>Juin 2017</p> <p>Octobre 2017 (réalisée)</p> <p>Taux de participation annuelle supérieure à 50 %</p>	MERN (MDDELCC, MESI, MTMDET, MAPAQ, MAMOT)
	Améliorer les pratiques de concertation et de consultation auprès des communautés et des représentants autochtones sur les enjeux énergétiques				MERN (SA)
Orientation 2 : Favoriser la transition énergétique vers une économie à faible empreinte carbone*					
Innover vert : Soutenir l'innovation en énergie et en réduction des émissions de GES au Québec	Augmenter les activités d'innovations technologiques réalisées par les entreprises en efficacité énergétique, en énergies renouvelables et en bioénergies	5. Soutenir les projets en innovation énergétique	Nombre de projets financés	Augmentation de 25 % en 2020 par rapport à 2015	TEQ (MTMDET, MDDELCC Finances)
Rouler vert : Agir sur les déplacements des personnes et le transport des marchandises	<p>Augmenter le nombre de véhicules électriques</p> <p>Accélérer l'électrification des services de transport collectif</p> <p>Augmenter le nombre de véhicules lourds convertis aux carburants propres</p>	<p>6. Soutenir l'acquisition de véhicules électriques par différents moyens, dont un projet pilote favorisant l'acquisition de véhicules électriques d'occasion et le financement de bornes de recharge en milieu résidentiel et en milieu de travail</p> <p>7. Contribuer au financement de projets d'infrastructures fixes électriques</p> <p>8. Recourir le programme Écocamionnage visant l'acquisition de technologies permettant de réduire la consommation de carburants pétroliers des véhicules de transport de marchandises</p> <p>9. Soutenir l'acquisition ou la conversion de véhicules de transport de marchandises ou de transport minier à l'électricité, au gaz naturel ou au propane</p> <p>10. Réaliser un projet pilote, en collaboration avec des entreprises de transport de personnes et de marchandises, visant l'acquisition et l'opération au Québec de véhicules à hydrogène</p>	<p>Nombre total de véhicules électriques au Québec</p> <p>Montant investi par HQ dans les projets d'infrastructure de transport collectif électrifié</p> <p>Nombre de technologies écoefficaces admissibles soutenues depuis le 1^{er} avril 2017</p> <p>Nombre de véhicules par type de carburant * Les VÉ sont inclus dans la cible de l'action 6</p> <p>Nombre de véhicules à hydrogène au Québec</p>	<p>100 000 Véhicules en 2020</p> <p>Cette cible inclue les véhicules lourds ou miniers électriques visés par l'action 9</p> <p>295 millions de dollars d'ici à 2020</p> <p>30 000 technologies au 31 mars 2021</p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 000 véhicules au propane • 12 000 véhicules au gaz naturel <p>Nombre de véhicules en 2020</p>	TEQ (MTMDET, MDDELCC Finances)
					TEQ, MTMDET (MDDELCC, SPN, MERN)
					TEQ (MTMDET, MDDELCC)

* La diminution de la consommation d'une tonne équivalent pétrole (tep) d'énergie fossile correspond à une diminution de GES calculée selon les coefficients suivants : essence (2,86 téq. CO₂); diesel (3,02 téq. CO₂); mazout (2,95 téq. CO₂); gaz naturel (2,1 téq. CO₂); charbon (3,63 téq. CO₂).

Thème	Objectif	Action	Indicateur	Cible (échéance)	Porteur (Collaborateur)
Rouler vert : (suite)	Réduire la consommation de carburants pétroliers de la flotte de véhicules légers des ministères et organismes Élargir l'offre globale de carburants de remplacement : biocarburants, gaz naturel, gaz naturel liquéfié (GNL), gaz naturel comprimé (GNC), propane, hydrogène ou électricité	11. Remplacer tout véhicule léger par un véhicule électrique ou hybride rechargeable 12. Accroître le déploiement du Circuit électrique 13. Soutenir l'expansion de la Route Bleue, notamment par l'ajout de points de service sur l'axe nord-sud	Diminution de la consommation unitaire de carburants pétroliers des M/G par rapport à l'année 2012 Nombre de bornes de recharge du Circuit électrique	Véhicules légers: 15% 2500 bornes publiques en 2020	SCT (MTMDET (CGER), CSPQ et TEQ) TEQ et HQ (MTMDET, MDDELCC, Municipalités)
Vivre vert : Agir sur la consommation énergétique des ménages et des communautés	Accroître la quantité de carburants renouvelables consommés au Québec	14. Élaborer un règlement exigeant un contenu renouvelable minimal de 2% dans le diesel et de 5% dans l'essence consommée au Québec et prévoir le raccroissement progressif des exigences 15. Déposer auprès du gouvernement les recommandations du groupe-conseil sur la consommation énergétique des ménages 16. Soutenir la conversion des systèmes de chauffage au mazout à d'autres formes d'énergie 17. Promouvoir les bons comportements par la sensibilisation et les programmes d'aide financière offerts aux ménages 18. Réaliser un projet pilote de chauffage interruptible pour les ménages afin de réduire la demande en puissance du secteur résidentiel	Quantités totales de carburants pétroliers remplacées par des biocarburants dans les automobiles consommées au Québec Taux des mesures recommandées mises en oeuvre	300 millions de litres d'essence en 2020 100 millions de litres de diesel en 2020	MERN (MDDELCC)
Travailler vert : Agir sur les choix et la consommation énergétique des entreprises et de l'État	Augmenter chez les entreprises, les institutions et les municipalités le recours aux énergies propres Réduire la consommation énergétique des entreprises, des bâtiments publics et des municipalités	19. Soutenir la conversion ou l'acquisition d'équipements fonctionnant à des formes d'énergie plus propres que le mazout 20. Soutenir la réalisation de projets d'investissement en efficacité énergétique 21. Appliquer les meilleures pratiques en efficacité énergétique aux bâtiments publics et convertir les bâtiments existants aux énergies propres 22. poursuivre les programmes de charge interruptible applicables aux bâtiments commerciaux et industriels et à ceux d'Hydro-Québec pour réduire la demande en puissance à la pointe	Taux de croissance annuelle de la demande d'électricité du secteur résidentiel Mise en œuvre du projet pilote Taux de variation annuelle de la consommation d'énergie par le secteur commercial et institutionnel et le secteur industriel attribuable à l'efficacité énergétique	75 % en 2020 25 000 en 2020 2019	TEQ (APCHQ) TEQ
Infrastructures	Planifier les développements futurs des réseaux de transport d'énergie afin de répondre aux attentes particulières des grands projets d'investissement industriels Favoriser le développement de projets novateurs et structurants en énergie verte	23. Élaborer le plan d'intervention du Groupe de travail permanent sur les approvisionnements énergétiques industriels et le mettre en œuvre 24. Soutenir des projets novateurs et structurants en énergie verte à l'aide du Fonds Capital Mines Énergie Mieux desservir les régions rurales en électricité triphasée afin de soutenir les entreprises agroalimentaires Convertir l'alimentation de réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et plus concurrentielles	Pourcentage de mise en œuvre du plan d'intervention Nombre de projets d'investissement en énergie verte financés	25 % en 2020 3 projets d'ici à 2020	MERN (MESI, MFQ)
Tarification	Revoir le cadre de fixation des tarifs de l'électricité et du gaz naturel prévu à la Loi de la Régie de l'énergie	25. Étendre le réseau triphasé de distribution d'électricité pour desservir les régions où cet investissement est justifié 26. Mettre en œuvre la réalisation des projets de conversion des réseaux autonomes développés par les communautés desservies 27. Produire un avis sur les solutions tarifaires s'inspirant des meilleures pratiques des autres États et territoires	Nombre de projets d'extension du réseau triphasé réalisées Proportion de l'électricité offerte aux communautés non raccordées au réseau principal d'Hydro-Québec obtenue de source renouvelable Nombre de projets réalisés Diffusion de l'avis	4 projets réalisés en 2020 20 % en 2020 6 projets en 2020	HQ (Communautés, SPN, MERN)
				Printemps 2017 (réalisée)	Régie de l'énergie

Orientation 3 : Proposer une offre renouvelée et diversifiée aux consommateurs

Thème	Objectif	Action	Indicateur	Cible (échéance)	Porteur (Collaborateur)
Hydroélectricité	Augmenter la valeur des investissements réalisés par les entreprises industrielles et créer de nouveaux emplois	28. Déployer une nouvelle offre tarifaire d'électricité adaptée aux différents secteurs de l'économie, pour soutenir la compétitivité et le développement des entreprises (rabais tarifaire)	Montant des investissements privés découlant du rabais d'électricité	2,6 G\$ d'ici le 31 décembre 2020 pour le Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L » (réalisée)	Finances (HQ, MERN, MFFP, MESI, MAPAQ - Secteur service)
	Augmenter la puissance hydroélectrique du parc de production d'Hydro-Québec	29. Mettre à niveau les centrales hydroélectriques dont les équipements de production sont rendus à la fin de leur vie utile	Augmentation de la puissance des installations de production hydroélectrique par rapport à 2015	1 140 MW d'ici à 2025	HQ (MERN)
	Accroître la rentabilité d'Hydro-Québec	30. Conclure de nouvelles ententes à long terme de vente d'électricité sur les marchés hors Québec, faire des acquisitions et prendre des participations dans des entreprises de production et de transport d'électricité hors Québec	Bénéfices nets d'Hydro-Québec	Croissance de 200 M\$ en 2020 par rapport à 2015	HQ
Éolien	Augmenter la production d'énergie renouvelable par la mise en service de petites centrales hydroélectriques	31. Pursuivre l'accompagnement des quatre projets de mini-centrales hydroélectriques relancées en 2014 jusqu'à leur concrétisation	Nombre de projets réalisés depuis 2014	3 projets en 2020	MERN
	Mettre en place des conditions favorables à l'exportation de l'énergie éolienne et des composantes éoliennes	32. Réviser le cadre légal pour l'exportation d'énergies renouvelables et l'attribution des terres publiques de l'État	Publication à la Gazette officielle d'un projet de règlement	Printemps 2018 (réalisée)	MERN (MESI, MTMDET)
		33. Réviser le cadre légal et réglementaire pour améliorer les conditions de transport des composantes éoliennes hors normes	Valeur des ventes à l'exportation de la filière manufacturière éolienne	Été 2017 (réalisée)	MTMDET, MSP
Solaire	Faire de l'énergie solaire une source d'occasions d'affaires pour le Québec	34. Bâtir l'expertise d'Hydro-Québec sur la production centralisée d'électricité de source solaire en réalisant un projet pilote de parc solaire au Québec	Mise en œuvre du projet pilote	2017	HQ
		35. Évaluer la capacité des technologies solaires à panneaux voltaïques décentralisées à rendre plus efficiente l'exploitation du réseau électrique et à répondre aux besoins des Québécois	Projet de démonstration d'une maison intelligente et solaire	2017	HQ - IREQ
Bioénergies	Augmenter la production et la consommation de gaz naturel renouvelable au Québec	36. Contribuer au financement des projets de biométhanisation des matières organiques	Quantité de gaz naturel renouvelable produit annuellement au Québec	Augmentation de 50 millions de mètres cubes d'ici à 2020 par rapport à 2016	MDDELCC (MERN)
		37. Adopter en 2017 un règlement qui établît à 5 % la proportion minimale de gaz naturel renouvelable que les distributeurs québécois de gaz naturel doivent injecter dans leur réseau de distribution pour les clients du Québec	Proportion de gaz naturel renouvelable injecté pour consommation comparativement aux volumes totaux distribués au Québec	Atteindre 5 % de gaz naturel renouvelable injecté en 2020	MERN
Gaz naturel	Augmenter la production de biocarburant au Québec	38. Contribuer au financement de la construction d'usines de démonstration de biocarburants	Nombre de projets réalisés	1 projet au 31 mars 2020	MERN
	Mieux desservir les régions du Québec en gaz naturel	39. Contribuer au financement des projets d'extension du réseau de distribution de gaz naturel dans les régions non desservies par le réseau actuel, notamment à Thetford Mines, Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Éphrem-de-Beauce	Longueur ajoutée au réseau de transport de gaz naturel depuis le 1 ^{er} avril 2017	65 Km au 31 mars 2020 (réalisée)	MERN (Gaz Métro, MERN, MESI, RNCAN)
Orientation 4 : Définir une nouvelle approche en matière d'énergies fossiles					
Hydrocarbures	Élaboration d'un cadre légal et réglementaire qui assure la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la récupération optimale de la ressource	40. Élaborer le cadre réglementaire applicable aux activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures	Édition des règlements	Autonome 2017	MERN (MDDELCC, MSP, MSSS)
	Permettre aux municipalités de désigner les zones incompatibles avec les activités de mise en valeur des hydrocarbures et de les y soustraire	41. Élaborer les orientations gouvernementales sur l'aménagement du territoire concernant la mise en valeur des hydrocarbures et la désignation des zones incompatibles avec la mise en valeur des hydrocarbures	Publication des orientations gouvernementales	Autonome 2017	MERN (MAMOT)
	Réduire les risques découlant du transport des hydrocarbures sur le territoire du Québec	42. Étendre les travaux de l'Unité de vigilance permanente sur les hydrocarbures au volet transport et élaborer un plan d'amélioration de la sécurité du transport des hydrocarbures sur le territoire québécois	Date de diffusion du plan d'amélioration	Printemps 2018	MERN (MDDELCC, MTMDET, MSSS, MFQ, MAPAQ, MSP, MAMOT)